



PRIX JUSTES ET REVENU DIGNE : LE COMBAT CONTINUE

Début 2024, les agriculteurs et les agricultrices ont manifesté, massivement, pour demander des changements structurels ; des changements capables de rendre leur profession viable et d'offrir un avenir à leurs enfants ou à toute personne désireuse de se lancer dans ce merveilleux métier. Naturellement, la question des prix justes et du revenu digne était sur toutes les lèvres.

Face à ces demandes, martelées manifestation après manifestation par une partie du secteur, les décideurs politiques ont mis en place une « taskforce » pour discuter notamment de la vente à perte, des promotions abusives ou encore de la répartition des marges au sein de la chaîne agro-alimentaire. À l'époque, notre syndicat a salué cette initiative. Presque 6 mois plus tard, nous avons largement déchanté. Dans les faits, l'achat de nos produits sous nos coûts production n'a pas été purement interdit. Rien ne nous garantit des prix plus justes et rémunérateurs dans nos fermes. Et rien n'a été mis en place pour réguler les promotions abusives et interdire les surmarges sur certains produits.

Nous avons manifesté notre colère en 2024 et les réponses politiques ne sont pas à la hauteur des enjeux. Nous maintiendrons la pression et attendons des actes forts et rapides des prochains gouvernements. Pour la FUGEA, il n'est pas question d'abandonner la lutte légitime et indispensable du revenu paysan, levier essentiel pour le renouvellement des générations et notre souveraineté alimentaire. C'est pourquoi nous avons fait du prix juste notre thème de la foire de Libramont 2024 ! Rejoignez-nous sur notre stand durant les 4 jours de la foire pour participer à nos différentes activités et, surtout, fédérer le mouvement ! (Retrouvez le programme complet en p.14).



FUGEA

L'accompagnement pour vos démarches administratives !

**En parcours d'installation/reprise ? Un projet d'investissement ?
Besoin d'une aide pour vos démarches administratives ?**

La Fugea vous propose de nombreux services :

- ▶ Réalisation et suivi des dossiers **ADISA** (*installation et investissement*);
- ▶ Tenue de la **comptabilité** de gestion;
- ▶ Permis d'environnement de **classe 2** : *nouveau projet, renouvellement ou modification*;
- ▶ Déclaration d'environnement de **classe 3** : *nouveau projet, renouvellement*;
- ▶ **Permis d'urbanisme** simplifié pour les unités mobiles;
- ▶ **Permis de déboisement**;
- ▶ Déclaration **PAC et pré-demandes**;
- ▶ **Listing TVA** informatisé;
- ▶ Établissement fiches honoraires des **frais vétérinaires**;
- ▶ **Encadrement** de vos projets innovants et aide au **développement de l'autonomie** sur votre ferme.

Contactez-nous !



www.fugea.be
info@fugea.be
081 23 00 37

Valérie Lambert
vl@fugea.be
0499 88 99 67

Émilie Guillaume
eg@fugea.be
0499 75 57 55

Adrienne Bouhon
ab@fugea.be
0492 29 72 86